

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2014

\*\*\*\*\*

L'An Deux Mille Quatorze, le 20 novembre à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de BOUGIVAL, régulièrement convoqués le 13 novembre 2014 conformément aux articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de 23 à la Mairie sous la présidence de monsieur Luc WATTELLE, Maire.

\*\*\*\*\*

**Etaient Présents :**

M. WATTELLE,  
Maire,

Mmes JAQUEMET, GUENEGAN, ROSSET  
MM. AUGIER, HESSENBRUCH, CLERMONT, SAZDOVITCH  
Adjoins au maire,

Mmes PELLISTRANDI, DUGAST, LE GRAND, PASCAL, AUDOUZE  
MM. PELLIGRI, ROUSSEL, SEBBAH, MEZURE, ALBERT,

MM. CARTALAS, ADIDA, Mme BUNOUF,  
MM. BRUGEILLES, DIOT  
Conseillers municipaux,

**Absents excusés :**

Mme PELZER-AICHINGER  
Mme FELGERES  
Mme PIRES  
Mme FAUDAIS  
M. VINIANE  
M. HUA

**Pouvoirs :**

Mme FELGERES donne pouvoir à Mme JAQUEMET  
Mme FAUDAIS donne pouvoir à M. BRUGEILLES  
Mme PELZER-AICHINGER donne pouvoir à M. SEBBAH  
M. HUA donne pouvoir à M. CLERMONT

\*\*\*\*\*

Monsieur CLERMONT a été désigné Secrétaire de séance.

Luc WATTELLE ouvre la séance à 20 heures 30 et aborde les affaires inscrites à l'ordre du jour.

### I-PROCES-VERBAUX

Le Conseil municipal du 20 octobre 2014 est approuvé à l'unanimité.

### II- DECISIONS DU MAIRE

#### DECISION 54 : Contrat n° 0000006360349904 Conditions particulières du contrat multirisque exposition

Il a été décidé de signer avec la société AXA, sise 21 rue du Général Leclerc – 78380 BOUGIVAL, représentée par Messieurs CHRETIENNE et LAGUES, dûment habilités, le contrat n°0000006360349904 ayant pour objet d'assurer les biens exposés lors de l'exposition bd BOUM « Max et Lili » organisée par la Ville de BOUGIVAL du 10 au 21 décembre 2014, ainsi que le transport des biens, pour un montant total de 113,36 euros HT.

#### DECISION 55 : MAPA TRAVAUX DE REHABILITATION DU THEATRE DU GRENIER- LOT 11- AVENANT N°2

Il a été décidé de signer avec la société COFELY INEO sise 12, rue Audemars ZI BP50014- 78534 BUC CEDEX, représentée par M. David REICHLING, son Directeur, l'avenant n°2 cité en objet pour le lot 11 Electricité CFO/CFA-SSI d'un montant de 617,60 € H.T pour l'adjonction de prises.

### III. DELIBERATIONS

#### **DELIBERATION N° 2014-90: TAXE D'AMENAGEMENT**

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés  
DECIDE d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5%

#### **DELIBERATION N° 2014-91 :DECLASSEMENT DE LA PARCELLE CADASTREE Ak n°14 SISE 14 RUE DU GENERAL LECLERC**

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés  
CONSTATE la désaffectation de la parcelle cadastrée AK n°14 sise 14 rue du Général Leclerc  
DECIDE de déclasser la parcelle cadastrée AK N°14  
CHARGE le Maire d'effectuer toutes les formalités nécessaires et de signer les pièces relatives à cette décision.

#### **DELIBERATION N° 2014-92 :DECLASSEMENT POUR PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE AC n°111 (2400m2) SISE RUE DU PEINTRE GEROME**

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés  
3 ABSENTIONS : M. DIOT, BRUGEILLES, MME FAUDAIS  
3 CONTRE : M. CARTALAS, M. ADIDA, Mme BUNOUF

CONSTATE la désaffectation partielle (2 400m2) de la parcelle cadastrée AC n°111 sise rue du Peintre Gérôme  
DECIDE de déclasser pour partie (2 400m2) la parcelle cadastrée AC n° 111  
CHARGE le Maire d'effectuer toutes les formalités nécessaires et de signer les pièces relatives à cette décision.

#### **DELIBERATION N° 2014 -93 : CHARTE DE LA DEMOCRATIE LOCALE ET DE LA CITOYENNETE**

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés  
1 ABSTENTION : M. CARTALAS  
APPROUVE la charte de la démocratie locale et de la citoyenneté  
AUTORISE Monsieur le Maire à signer la charte telle qu'annexée à la présente délibération.

-----  
La séance a été levée à 22 heures  
-----